

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.36.84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Plan d'Orgon - Contrat Départemental de Développement et  
d'Aménagement 2015/2018 - Tranche 2017**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Plan d'Orgon pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2015/2018, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2016, sans incidence sur l'économie générale de ce contrat.

• REHABILITATION ENERGETIQUE ET ARCHITECTURALE DU CENTRE PAUL FARAUD

La commune souhaite rénover tout le système de chauffage, l'isolation et les façades du bâtiment.

Le montant global de l'opération, prévue de 2015 à 2017 s'élève à 1.049.676 € HT, dont 936.601 € HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 734.774 €, dont 655.621 € pour la tranche 2017.

• CREATION D'UNE PELOUSE SYNTHETIQUE AU STADE DE FOOTBALL RENE BERUD

Le projet consiste à réaliser un terrain en revêtement gazon synthétique, ce qui permettra l'utilisation quasi permanente du terrain. Par ailleurs, des cheminements piétons en périphérie du terrain seront créés et le site sera également clôturé.

Le montant de l'opération prévue sur la tranche 2017 s'élève 644.872 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale pourrait s'élever à 451.410 €

• CREATION D'UN POLE SANTE

La commune poursuit la réalisation du pôle santé qui permettra d'offrir un service de proximité, d'améliorer la qualité des pratiques médicales en équipe coordonnée et d'apporter une meilleure réponse en terme de prise en charge des patients.

Ce bâtiment, au cœur du village et à proximité immédiate d'une maison de retraite et de logements sociaux regroupera autour d'un accueil commun, médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, podologue et dentistes. L'ensemble des professionnels de santé bénéficiera d'un parking privatif et 15 places seront réservées aux patients.

Le montant global de cette opération prévue de 2016 à 2017, s'élève à 1.553.664 € HT, dont 1.223.664 € HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 1.087.565 € dont 856.565 € au titre de la tranche 2017.

- REHABILITATION DE LA SALLE PRINCIPALE DU BAR DES ARENES

La commune souhaite réaliser l'aménagement de la salle de l'ancien bar municipal des Arènes afin de permettre à l'exploitant d'augmenter son activité et de maintenir un centre de vie et d'animation dans cette commune rurale. La première phase de travaux consistera en la rénovation de la toiture qui est vétuste et laisse passer l'eau. Ces travaux seront réalisés avant la fin de cette année.

Le montant de l'opération, prévue de 2017 à 2018 s'élève à 200.000 € HT, dont 50.000 € HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 140.000 € dont 35.000 € pour la tranche 2017.

- REHABILITATION DE LA MAISON CHAIX

La commune souhaite rénover un bâtiment ancien à la sortie Est de la commune sur la route de Cavaillon, pour créer des lieux de services à la population (maison médico-sociale, maison culturelle, maison intergénérationnelle, pépinière d'entreprises...).

Le montant global de l'opération, prévue de 2017 à 2018 s'élève à 900.000 € HT, dont 300.000 € HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 630.000 € dont 210.000 € pour la tranche 2017.

---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 de ce contrat 2015/2018 s'élève à 3.155.137 € HT conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier actualisé.

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 2.208.596 € pour la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 1.

Ce rapport est sans incidence financière, l'engagement comptable de cette action ayant déjà été effectué au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2015-10127U en application de la délibération n°98 du 27 février 2015.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL